

7 SEPTEMBRE 2025 9H30

BARCA RUN

10 KM & 5 KM DE PORT BARCARÈS

RÈGLEMENT

COURSES 5 & 10km

Elles sont ouvertes à tous/toutes, licencié ou non licencié (selon catégorie d'âge). Les inscriptions se feront en ligne

Tarifs inscription :

10 km : 10€/coureur du 1er Mai au 5 septembre 2025. (sauf si quota atteint avant)

5 km : 5€ /coureur du 1er Mai au 13 juillet 2025

Les frais d'inscription en ligne (1€) sont à la charge des coureurs **PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE**

Age participants 5km-10km :

10km : à partir de Cadet (U18), soit année 2008/2009 inclus

5km : à partir de Minimes (U16), soit année 2010/2011 inclus

Abandon : en cas d'abandon, le dossard doit être remis à une personne de l'organisation. Si le coureur décide de rentrer seul, l'organisation sera déchargée de sa responsabilité.

INSCRIPTIONS :

Inscriptions EN LIGNE UNIQUEMENT sur le site www.centre-pyrenees-trail à partir du 1er mai 2025 jusqu'au 13 juillet 2025

Les dossiers non payés et/ou sans numéro de licence ou PPS ou questionnaire (selon âge) seront annulés.

Dotation à l'inscription : 10 km/5km (tee-shirt technique, ainsi qu'un dossard muni d'une puce jetable (5 et 10km).

Droit à l'image : votre inscription à une des courses/randonnée ou l'autorisation parentale donnée à votre enfant, autorise l'organisation à utiliser les images de la course, pour sa promotion et sa communication, dans lesquelles, vous ou votre famille, pourriez apparaître.

Annulation/remboursement : les droits d'inscription restent acquis à l'organisation, quoi qu'il adienne. Le dossard (et sa puce) étant attribués et réservés, aucun remboursement ne sera effectué. Tout engagement est ferme et définitif.

Sécurité et Assurances (courses et randonnée) :

Conformément à la loi, l'organisateur dispose d'une assurance Responsabilité Civile (contrat SMACL) et d'un service médical tout au long de la course (médecin + équipe de secouristes). La police municipale et les bénévoles assureront la sécurité des coureurs sur les parcours.



7 SEPTEMBRE 2025 9H30

BARÇA RUN

10 KM & 5 KM DE PORT BARCARÈS

DOCUMENT OBLIGATOIRE : LICENCE OU PPS

Pour les majeurs (toutes courses, hors rando)

Licence : uniquement FFA athlé ou UFOLEP 2024 (pas triathlon ni CO, ni autre sport...) ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA

Ou attestation PPS (Parcours de Prévention Santé) **de moins de 3 MOIS**, à compléter en ligne sur www.athle.com

Pour les mineurs (toutes courses)

Licence + autorisation parentale

Ou attestation que le questionnaire de santé a été complété sans aucune réponse positive et avec une autorisation parentale

SANS UN DE CES DOCUMENTS, LES COUREURS SERONT REFUSÉS.

Retrait des dossards : **dimanche 7 septembre à partir de 7h30 devant le Lydia.**

Les coureurs devront porter le **dossard visible devant et non plié** et **passer entre les bornes (D/A) pour valider la puce électronique**. Les dossards pourront être conservés par ceux qui le souhaitent.

Parcours 5 et 10km :

Les parcours sont balisés (fléchage et barrière) avec une indication à chaque virage. Ils emprunteront les rues du Barcarès ainsi que la pinède. Les parcours seront sécurisés par des bénévoles et la police municipale. Le concurrent s'engage à respecter leurs consignes. Dans le cas où le coureur se retrouverait hors du tracé prévu et balisé, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable. Les chiens ne sont pas admis sur les parcours.

Horaires : **le 10km et le 5km démarrent à 9h.**

Chronométrage : Le chronométrage est géré par class-chronosports.fr.nf. Les courses du 5km et 10km sont chronométrées par le système de puces jetables Puce Dag Systems. Le départ se fait au coup de pistolet, pour tous au même moment. Détection automatique par antennes sur la ligne d'arrivée.

Ravitaillements, contrôles : 1 ravitaillement sur le 5km et 2 sur le 10km (km2,5 et km 7,5). Un point de ravitaillement et de boissons sera disponible à l'arrivée

Récompenses :

Remise des prix à 12h : Médailles et bons d'achat sportif

